



Communiqué de presse

Paris, le 07 décembre 2020

Amundi lance Amundi Social Bonds, son premier fonds commun de placement d'obligations sociales

Amundi, leader européen de la gestion d'actifs, annonce le lancement du fonds **Amundi Social Bonds**, sa première stratégie d'obligations sociales. Cette solution innovante sera l'une des premières sur le marché à offrir une allocation élevée en obligations socialesⁱ dites « social bonds » ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées (au minimum 75 % de l'actif net hors liquidités) à l'échelle mondiale.

En 2020, les émissions d'obligations sociales ont triplé par rapport à l'année précédenteⁱⁱ. Cette tendance s'explique notamment par l'émission d'obligations liées à la pandémie. Un exemple de référence est l'émission du 20 octobre dernier par l'Union européenne de 17 milliards d'euros d'obligations sociales pour aider les États membres à financer des programmes de soutien à l'emploi dans le contexte de la pandémie de la Covid-19 – véritable tournant pour ce marché, dont Amundi estime qu'il est appelé à suivre un développement similaire à celui des obligations vertes.

Dans ce contexte et après avoir déjà favorisé l'essor des obligations vertes dites « green bonds » sur les marchés émergentsⁱⁱⁱ et celles sur les autres marchés que ceux de la seule catégorie Investment Grade (les mieux notées), la démarche d'Amundi est de soutenir le développement de ce nouveau segment de l'univers obligataire durable. Les obligations sociales offrent aux investisseurs la possibilité d'intégrer le pilier social des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans leurs investissements. Mécanisme efficace de financement des projets sociaux, elles constituent aussi une plateforme optimale d'échanges entre les investisseurs et les émetteurs afin d'inciter ces derniers à axer davantage leurs activités autour de produits et services à impact social.

Le fonds Amundi Social Bonds est géré par l'équipe de Gestion active obligataire d'Amundi, rompue à l'intégration des critères ESG pour le compte des plus grands investisseurs internationaux, et qui affiche un historique important en matière de gestion de stratégies obligataires mondiales et européennes.

Approche d'investissement

Le fonds investira majoritairement dans des obligations sociales conformes aux Principes applicables aux obligations sociales (SBP – Social Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Markets Association) et dont les fonds sont affectés à des projets éligibles dans le cadre des SBP. Après analyse, la société de gestion exclut les émetteurs montrant des faiblesses dans leur pratique ESG. En outre, Amundi cherchera à étendre l'univers d'investissement en intégrant jusqu'à 25% d'obligations internationales émises par des États, agences, organisations, entreprises soigneusement sélectionnées sur la base de leurs pratiques sociales exemplaires. Le portefeuille peut également détenir des instruments innovants tels que des obligations liées à un objectif durable (Sustainability-linked Bonds^{iv}) à vocation sociale.

L'analyse et le filtrage rigoureux des obligations sociales viseront à s'assurer de la qualité de l'émetteur et de l'émission. La plupart des émetteurs d'obligations sociales sont supranationaux ou agences étatiques (SSA), à l'image du marché des obligations vertes dans ses débuts. Néanmoins, comme Amundi souhaite accélérer le développement et la diversification de ce marché dans les années à venir, le fonds Amundi Social Bonds investira aussi dans un large panel d'émetteurs issus de divers secteurs. Cette solution, couplée à un univers d'investissement mondial, vise à tirer parti de la tendance du marché des obligations sociales à se développer en dehors de l'Europe.

Enfin, l'équipe de gestion sélectionne des valeurs qui lui permettent d'investir le portefeuille sur les émetteurs qui offrent le meilleur rendement/risque.

L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social qui ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs.

Le capital investi n'est pas garanti. Les valeurs des parts sont soumises aux fluctuations des marchés, les investissements réalisés peuvent varier à la baisse comme à la hausse. Par conséquent les souscripteurs peuvent perdre tout ou partie du capital investi.

Isabelle Vic-Philippe, responsable de la gestion Euro Aggregate, est la gérante principale de la stratégie. Elle sera secondée par Alban de Faÿ, responsable des processus ISR pour la gestion obligataire, et Dany da Fonseca, spécialiste des obligations d'entreprise Investment Grade en euro.

L'équipe de gestion bénéficiera également de l'expertise des 23 membres de l'équipe ESG d'Amundi (analystes, spécialistes vote et spécialistes données). Le processus d'analyse ESG d'Amundi sera pleinement intégré à l'approche d'investissement du fonds, et reposera sur une collaboration continue entre les équipes ESG et Gestion obligataire. Les experts d'Amundi évalueront l'impact des obligations sociales détenues en portefeuille en fin d'année et publieront un rapport d'impact annuel.

Évoquant le lancement, Eric Brard, directeur du métier Fixed Income chez Amundi, déclare : « *À la lumière de l'actuelle crise sanitaire et économique, les investisseurs apparaissent de plus en plus en quête de solutions innovantes, porteuses de répercussions positives sur la société dans son ensemble. Le segment des obligations sociales a enregistré la plus forte croissance au sein de l'univers obligataire durable en 2020. Il s'agit d'un instrument financier approprié pour financer des projets à vocation sociale sans sacrifier les rendements. Ainsi Amundi Social Bonds s'inscrit dans le prolongement de l'offre obligataire en matière d'investissement responsable, tout en soutenant le développement du marché naissant des obligations sociales.* »

Pour davantage d'informations, consulter notre *Investment insights Blue paper*, [Social Bonds: financing the recovery and long term inclusive growth.](#)

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux^[1], Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Ses six plateformes de gestion internationales^[2], sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 4 500 professionnels dans près de 40 pays. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 1 650 milliards d'euros d'encours^[3].

Amundi Fixed Income propose une approche d'investissement objective s'appuyant sur la recherche fondamentale et quantitative, sur l'analyse financière et ESG, ainsi que sur des techniques top-down et bottom-up. Ses experts proposent des solutions performantes, innovantes et personnalisées. Leader européen dans ce secteur⁴, Amundi Fixed Income gère 507 milliards d'euros d'encours³.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.



Contact Presse:

Geetha Chandrasegaram

Tél : 01 76 37 02 73

geetha.chandrasegaram@amundi.com

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de leur permettre d'avoir une vue d'ensemble des Fonds et ce, quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de leur indépendance éditoriale, pour lequel Amundi décline toute responsabilité.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site, www.amundi.com et dans le Prospectus des Fonds décrits dans ce document.

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou services financiers.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation réglementaire Fonds agréés par l'AMF, dont le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») en vigueur, disponible sur le site de www.amundi.com ou sur simple demande au siège social de Amundi. L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DICI et le prospectus).

Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale).

ⁱ Les obligations sociales sont des instruments obligataires qui intègrent des critères relatifs à l'utilisation des fonds levés (« use-of-proceeds ») pour financer des projets destinés à atténuer des problèmes sociaux et/ou à obtenir des effets sociaux positifs. Leur émission est encadrée par les Principes applicables aux obligations sociales (SPB) mis au point par l'ICMA (International Capital Market Association), qui définissent une série de composantes requises pour que les obligations soient dites sociales. Rendre les obligations sociales plus accessibles aux investisseurs dans le monde entier permet de faire face à des enjeux sociaux majeurs, tels que l'accès aux services essentiels et la sécurité alimentaire, au moyen de capitaux privés supplémentaires – contribuant potentiellement à l'atteinte des ODD des Nations Unies.

ⁱⁱ Analyse Amundi basée sur des données Bloomberg au 30 septembre 2020

ⁱⁱⁱ En 2019, Amundi a lancé en partenariat avec IFC (un membre du groupe de la Banque mondiale) le plus grand fonds d'obligations vertes émises sur les marchés émergents, Amundi Planet Emerging Green One (EGO). Pour en savoir plus, veuillez consulter [cette page](#).

^{iv} Dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise

^[1] Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2020 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2019

^[2] Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

^[3] Données Amundi au 30/09/2020

^[4] Source : Broadridge, base de données FundFile, toutes devises - au 31/03/2020